

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 51/073/2008 – ÉFAI

8 juillet 2008

AU 195/08 Peine de mort / Préoccupations d'ordre juridique

ÉTATS-UNIS (Alabama)

Thomas Douglas Arthur (h), Blanc, 66 ans

Thomas Arthur doit être exécuté le 31 juillet dans l'État de l'Alabama. L'État requiert son exécution alors que sa condamnation était essentiellement fondée sur les déclarations d'un témoin qui a reconnu s'être parjuré et qui avait tout intérêt à mentir lors de son procès. Bien qu'il existe des éléments ADN qui pourraient contribuer, selon Thomas Arthur, à démontrer son innocence, l'État de l'Alabama n'a pas fait droit à sa requête de faire pratiquer des tests d'ADN sur des éléments liés au crime.

Thomas Arthur a été condamné à mort pour le meurtre de Troy Wicker, tué en 1982. Judy Wicker, l'épouse de la victime, a également été condamnée, pour cet homicide, à une peine de réclusion à perpétuité. Elle a bénéficié d'une libération conditionnelle après avoir témoigné lors du troisième procès de Thomas Arthur, en 1991 (voir la précédente AU sur Thomas Arthur, l'AU 225/07, 30 août 2007, <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AMR51/137/2007/fr/dom-AMR511372007fr.html>).

Au cours de son propre procès, Judy Wicker avait déclaré sous serment que Thomas Arthur n'était pas impliqué dans le meurtre et que son mari avait été tué par un inconnu qui l'avait aussi violée, comme elle l'avait indiqué à la police juste après les faits. Lors du troisième procès de Thomas Arthur, en 1991, elle a cependant déclaré à la barre des témoins que Teresa Rowland, le petit ami de cette dernière, Theron McKinney, et elle-même avaient parlé de tuer Troy Wicker début 1981. Toujours d'après son témoignage, elle savait que le meurtre aurait lieu le 1^{er} février 1982, elle était allée chez elle avec Thomas Arthur, et avait convenu de déclarer à la police que son mari avait été assassiné par un cambrioleur afro-américain. Judy Wicker a affirmé avoir perçu 90 000 dollars de son assurance, payé 10 000 dollars à Thomas Arthur et 6 000 à Teresa Rowland, et donné une voiture et des bijoux à Theron McKinney pour l'avoir aidée dans le meurtre. Teresa Rowland et Theron McKinney n'ont manifestement jamais fait l'objet d'investigations au regard de leur rôle présumé dans le crime. Ni elle ni lui n'ont été poursuivis.

Thomas Arthur continue de clamer son innocence. Aucun élément matériel ne permet d'établir un lien entre lui et l'homicide. Les cheveux et les empreintes digitales retrouvés sur le lieu du crime ne correspondent pas, après analyse, à ceux de Thomas Arthur. Il a été condamné sur la base de preuves indirectes contestées et du témoignage de Judy Wicker, qui s'est rendue coupable de parjure soit lors de son propre procès, soit lors de celui de Thomas Arthur.

Lors de la procédure d'appel, en 2002, la défense a présenté deux déclarations sous serment contredisant le témoignage de Judy Wicker, selon lequel Thomas Arthur était avec elle le matin du meurtre. Leurs auteurs, Alphonso High et Ray Melson, ont affirmé que Thomas Arthur leur avait rendu visite ce matin-là. L'accusation n'a pas contesté le fait que ces déclarations, si elles étaient exactes, situaient Thomas Arthur à environ une heure de voiture du domicile des Wicker au moment du meurtre. Le ministère public a cependant lui-même obtenu des déclarations sous serment de High et Melson, qui contredisaient leurs déclarations initiales. Les avocats de Thomas Arthur ont sérieusement mis en question les circonstances dans lesquelles ces témoins étaient revenus sur leurs déclarations originales et sollicité une audience visant à résoudre le litige sur les faits. Leur demande a été rejetée. En 2006, la cour fédérale d'appel du onzième circuit a estimé que le litige concernant les déclarations sous serment n'était pas un motif suffisant, aux termes du droit américain, pour convoquer une audience fédérale sur de nouveaux éléments.

Afin d'étayer sa demande de bénéficier d'une nouvelle audience consacrée à ses protestations d'innocence, Thomas Arthur cherche à obtenir la conduite de tests d'ADN, avec les moyens d'aujourd'hui, sur divers

éléments de preuve liés au crime dont il est accusé, en particulier les vêtements tachés de sang de Judy Wicker, les éléments liés au viol et les échantillons de cheveux. Selon les arguments avancés, ces analyses pourraient établir qu'une autre personne était présente sur le lieu du crime, discréditant du même coup le témoignage de Judy Wicker contre Thomas Arthur.

Le 5 novembre 2007, l'organisation *Innocence Project*, qui représente les détenus réclamant des tests d'ADN pour prouver leur innocence, a répondu au bureau du gouverneur de l'Alabama, qui avait sollicité son avis sur la manière de traiter les demandes de conduite de tests d'ADN par des personnes condamnées à mort. Dans sa lettre au directeur des politiques du gouverneur, *Innocence Project* a fourni les indications demandées et exhorté le gouverneur à permettre les tests d'ADN dans le cas de Thomas Arthur : « *Nous estimons que le cas d'Arthur entre tout à fait dans la catégorie des affaires où les tests d'ADN devraient être permis [...] En fait, ces tests pourraient prouver de manière irréfutable que M. Arthur n'est pas l'auteur de ce crime et permettre de retrouver le véritable tueur.* »

L'Alabama a fixé une date pour l'exécution de Thomas Arthur en dépit du fait que des tests d'ADN sont susceptibles de le mettre hors de cause, que ses avocats sont disposés à supporter les coûts de ces analyses et que celles-ci pourraient être conduites avant le 31 juillet (date de l'exécution). Le Birmingham News, un journal d'Alabama qui n'est pas le seul à appeler le Gouverneur Riley à ordonner ces analyses, déclarait dans son éditorial du 5 juillet que celui-ci « *aurait dû exiger ces tests depuis longtemps, dès qu'on a commencé à le lui demander. Il n'est cependant pas trop tard.* »

Le 30 juin 2008, après sa visite officielle aux États-Unis, le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a montré du doigt l'Alabama, un État qu'il a jugé particulièrement inquiétant en ce qui concerne la peine de mort : « *La situation reste très problématique dans l'Alabama. Les représentants de l'État témoignent d'une indifférence frappante devant le risque d'exécuter des innocents et disposent d'un certain nombre de réponses types, dont la plupart se caractérisent par le refus d'affronter les faits. Le fait est que rien n'est prévu dans le système pour un condamné qui s'avère être innocent, même lorsque les preuves de son innocence sont accablantes. Il est tout à fait possible que l'Alabama ait déjà exécuté des innocents mais les responsables de l'État préfèrent nier l'existence de failles dans le système de justice criminelle plutôt que d'y faire face.* »

Depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis en 1977, les autorités de ce pays ont ôté la vie à 1 109 personnes, dont 38 en Alabama. Elles ont procédé à 10 exécutions depuis le début de 2008. À la fin de l'année 2007, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution historique appelant à un moratoire mondial sur les exécutions. Celle-ci reconnaît que « *l'application de la peine de mort porte atteinte à la dignité humaine* », « *qu'un moratoire contribue au renforcement et à l'élargissement progressif des droits de l'homme* », et que « *toute erreur judiciaire dans l'application de la peine de mort est irréversible et irréparable* ». Amnesty International s'oppose catégoriquement à la peine de mort, en toutes circonstances. Aucun système d'application de la peine capitale ne peut être considéré comme humain, juste, fiable ou utile.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- expliquez que vous ne cherchez aucunement à excuser le crime qui a coûté la vie à Troy Wicker ;
- faites observer que Thomas Arthur a été déclaré coupable sur la base de preuves indirectes et des déclarations de Judy Wicker, qui s'est rendue coupable de parjure et a fait un témoignage susceptible de l'aider à obtenir sa libération conditionnelle ;
- faites observer que Thomas Arthur n'a pas été entendu par la justice sur certains éléments tendant à prouver son innocence, et qu'il demande la conduite d'analyses d'ADN, avec les moyens d'aujourd'hui, sur certains éléments de preuve recueillis sur le lieu du crime ;
- appelez le gouverneur à ordonner la conduite de ces tests en lui rappelant qu'un certain nombre d'erreurs ont été mises au jour à travers le pays dans des cas de condamnations à mort, notamment grâce aux tests d'ADN ;
- dites-vous opposé à l'exécution de Thomas Arthur et mettez en avant, par comparaison, les cas de Judy Wicker, qui a purgé dix ans de prison après avoir été déclarée coupable du meurtre, et de deux autres personnes impliquées dans le crime, qui n'ont manifestement jamais fait l'objet d'investigations.

APPELS À :

Gouverneur de l'État de l'Alabama :

Governor Bob Riley, State Capitol, 600 Dexter Avenue, Montgomery, AL 36130, États-Unis

Fax : +1 334 353 0004

Courriers électroniques via le site du gouverneur :

http://www.alabamainteractive.org/alabamainteractive_shell/Welcome.do?url=http://governor.alabama.gov

Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.